



**ANACEJ**

**Association Nationale des Conseil d'Enfants et de Jeunes**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 10-14 rue Tolain

75020 PARIS

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Association Nationale des Conseil d'Enfants et de Jeunes**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 10-14 rue Tolain  
75020 PARIS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANACEJ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 17 mai 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

## BILAN

ACTIF	31.12.2023			31.12.2022	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	16 985	16 985			Fonds propres (avant affectation)	291 292	199 222
Terrains					Résultat de l'exercice	25 217	92 070
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	1 228	847	381	791	Total	<b>316 509</b>	<b>291 292</b>
Autres immobilisations corporelles	65 203	62 084	3 119	6 927	<b>FONDS DEDIES &amp; PROVISIONS</b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	70 000	5 000
Autres prêts et titres immobilisés					Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	128 412	151 001
Total	<b>83 416</b>	<b>79 916</b>	<b>3 501</b>	<b>7 718</b>	Total	<b>198 412</b>	<b>156 001</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	32 231		32 231	34 726	Emprunts et dettes assimilées		
Usagers - clients	29 523	9 547	19 976	90 617	Fournisseurs	27 697	16 638
Autres créances	9 174		9 174	27 451	Dettes fiscales et sociales	101 842	109 228
Trésorerie	577 634		577 634	411 112	Autres dettes		594
Charges constatées d'avance	1 945		1 945	2 129	Produits constatés d'avance		
Total	<b>650 506</b>	<b>9 547</b>	<b>640 959</b>	<b>566 035</b>	Total	<b>129 539</b>	<b>126 460</b>
<b>Total</b>	<b>733 923</b>	<b>89 463</b>	<b>644 460</b>	<b>573 753</b>	<b>Total</b>	<b>644 460</b>	<b>573 753</b>

ANACEJ

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	469 894	482 216
Ventes de biens	3 747	4 980
Prestations de service	63 336	238 991
Subventions d'exploitation	307 135	334 135
Dons et Mécénat	316	
Contributions financières	10 300	10 000
Autres produits	10 312	11
Reprises sur dépréciations et provisions	27 316	5 915
Utilisations des fonds dédiés	5 000	
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	<b>897 357</b>	<b>1 076 248</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	2 495	4 923
Autres achats et charges externes	234 849	381 944
Aides financières		
Impôts et taxes	16 729	18 304
Salaires	355 195	356 082
Charges sociales	177 091	176 433
Autres charges	6 699	8 498
Dotations aux amortissements	7 087	7 212
Dotations aux dépréciations et provisions	7 117	28 833
Reports en fonds dédiés	70 000	5 000
Total	<b>877 264</b>	<b>987 228</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>20 093</b>	<b>89 020</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts	6 025	1 280
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>6 025</b>	<b>1 280</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>6 025</b>	<b>1 280</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>26 118</b>	<b>90 300</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
sur opérations de gestion		1 876
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total		<b>1 876</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
sur opérations de gestion		106
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		<b>106</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>		<b>1 770</b>
Impôts sur les bénéfices	901	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>25 217</b>	<b>92 070</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature		111 823
Bénévolat	74 391	63 012
Total	<b>74 391</b>	<b>174 836</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		111 823
Personnel bénévole	74 391	63 012
Total	<b>74 391</b>	<b>174 836</b>

## ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui dégage un excédent de 25 217.01 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

**Objet social et périmètre des activités de l'association :** L'Anacej a pour objet de regrouper toute personne morale ou physique ayant pour but de promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la vie publique, associative et citoyenne ainsi que toute instance ou démarche, notamment les Conseils d'Enfants ou de Jeunes, permettant la reconnaissance de l'enfant et du jeune comme partenaire à part entière dans la vie de la cité. Ce but s'inscrit dans une démarche de réflexion globale sur le statut de l'enfant dans notre société, en référence à la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale de l'O.N.U. le 20 novembre 1989, ratifiée par la France le 2 août 1990.

### I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun faits caractéristiques.

### II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	16 985,00			16 985,00
Installations techniques	1 228,16			1 228,16
Matériel informatique	36 623,24	2 870,40	2 647,99	36 845,65
Mobilier de bureau	29 992,75		1 635,20	28 357,55
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>84 829,15</b>	<b>2 870,40</b>	<b>4 283,19</b>	<b>83 416,36</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements

8 IPHONE 12	2 870.40	
MONITEUR 21 SB		451.07
IPAD 4 32G		441.32
7 PHONE XR		1 755.60
2 ARMOIRE CONFORT 220*120		1 635.20

##### c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	50% à 33%	16 985,00			16 985,00
Installation technique	33%	437,43	409,39		846,82
Matériel informatique	50% à 25%	29 696,40	6 677,97	2 647,99	33 726,38
Mobilier de bureau	50% à 25%	29 992,75		1 635,20	28 357,55
<b>Total</b>		<b>77 111,58</b>	<b>7 087,36</b>	<b>4 283,19</b>	<b>79 915,75</b>

#### 2. Stocks

Stock de marchandises	34 726.35
-----------------------	-----------

#### 3. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	19 394.80		19 394.80
Usagers douteux	10 128.34	9 547.27	581.07
<b>Total</b>	<b>29 523.14</b>	<b>9 547.27</b>	<b>19 975.87</b>

#### 4. Autres créances

Frs, avances et acomptes	1 973.57
Uniformation remboursement formation	<u>7 200.00</u>
	<b>9 173.57</b>

### 5. Trésorerie

Crédit mutuel compte courant	48 040.80
Crédit mutuel livret bleu	267 626.40
Crédit mutuel livret OBNL-TRIPLEX	<u>261 966.77</u>
	<b>577 633.97</b>

### 6. Charges constatées d'avance

OMHE	584.98
ADOBE	279.92
Train 11-12.01.24 St Etienne	644.00
Train 19-20.01.24 Strasbourg	<u>436.00</u>
	<b>1 944.90</b>

## IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propres : 291 292.36

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

### 2. Fonds dédiés

	Début	Reports	Utilisations	Fin
Ministère de l'Education Nat. et de la Jeunesse	5 000,00		5 000,00	
Ministère des Outre-mer		70 000,00		70 000,00
<b>Total</b>	<b>5 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	

### 3. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour charges exceptionnelles				
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel (1)	151 000,59		22 589,08	128 411,51
<b>Provisions pour charges</b>	<b>151 000,59</b>		<b>22 589,08</b>	<b>128 411,51</b>
Immobilisations financières				
Usagers	7 156,77	7 117,27	4 726,77	9 547,27
Autres créances				
<b>Dépréciations</b>	<b>7 156,77</b>	<b>7 117,27</b>	<b>4 726,77</b>	<b>9 547,27</b>
<b>Total</b>	<b>158 157,36</b>	<b>7 117,27</b>	<b>27 315,85</b>	<b>137 958,78</b>

Dotations / reprises d'exploitation	7 117,27	27 315,85
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>7 117,27</b>	<b>27 315,85</b>

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 24 965,85

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 2 350,00

**Total 27 315,85**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

### 5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

### 6. Fournisseurs

Fournisseurs divers	22 176.97
Factures non parvenues	<u>5 520</u>
	<b>27 696.97</b>

### 7. Sociales et Fiscales

CE œuvres sociales	421,41
Dettes provisions pour congés payés	27 415,97
Urssaf	11 593,00
Mutex Chorum prévoyance	1 795,55
Malakoff Médéric retraite	12 654,92
Malakoff prévoyance et mutuelle	6 424,46
Plan épargne retraite obligatoire (pero)	1 166,18
Charges sociales sur congés payés	15 767,46

Urssaf des artistes	95,00
Uniformation	5 884,00
DGFIP organisme pas	994,00
Impôt IS	901,00
Taxe sur les salaires	<u>16 729,00</u>
Dettes fiscales et sociales	<b>101 841,95</b>

### 8. Autres dettes

Néant

### 9. Produits constatés d'avance

Néant

## V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Les produits

#### a) Prestations de service

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Cotisations	469 894,25	482 216.46
Ventes mixtes, Cahiers et Guides	3 747,00	4 980.00
Interventions, Accompagnement et Formations	58 986.86	83 125.31
Rbt frais déplacement et Frais divers	4 349.01	5 940.75
Participation au congrès	0	149 924.80
<b>Total Prestations</b>	<b>536 977.12</b>	<b>726 187.32</b>

#### b) Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères Jeunesse	145 000,00	145 000,00
ANCT	35 000,00	35 000,00
FDVA	14 600,00	14 600,00
Ministère des Outre-mer	70 000,00	25 000,00
FONJEP	35 535.00	35 535,00
Ville de Paris	0	6 000.00
Ministère des Solidarités et de la Santé	7 000.00	7 000,00
Ville d'Arras	0	40 000.00
C.U d'Arras	0	20 000.00
C.D du Pas-de-Calais	0	6 000.00
<b>Total</b>	<b>307 135,00</b>	<b>334 135,00</b>

#### c) Dons et Mécénats

	Exercice clos	Exercice précédent
A LA PAJ	316.21	
<b>Total</b>	<b>316,21</b>	

#### d) Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
EDF	10 000,00	10 000,00
<b>Total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>

#### e) Autres produits divers de gestion courante

**10 312,33**

#### f) Produits financiers

Intérêt financier

**6 025,06**

### 2. Les charges

#### a) Variation de stock

**2 495,47**

#### b) Prestations de services

**24 808,32**

#### c) Achats fournitures et consommables

Fournitures et petites équipements

2 430,25

Fournitures de bureau

985,30

Photocopie

1 302,26

**4 717,81**

#### d) Services extérieurs

Sous-traitance générale

2 445,13

Location immobilière

34 508,00

Location mobilière

10 200,63

Charges locatives

1 995,66

Maintenance matériel

6 944,40

Assurance	2 265,42
Documentation	<u>93,56</u>
	<b>58 452,80</b>

**e) Autres services extérieurs**

Personnel extérieur (csa95)	35 741,07
Honoraires	19 150,00
Publicités et publications	15 470,82
Foires et expositions	331,31
Cadeaux	173,90
Frais de transport sur bien	1 055,76
Voyages et déplacements	16 894,00
Missions, nourritures et logements	23 713,67
Téléphone fixe et internet	9 371,98
Frais postaux	7 609,63
Téléphone flotte mobile	6 572,35
Services bancaires	480,88
Frais chèque déjeuner	1 298,32
Cotisations et adhésions	1 106,84
Frais de formations	<u>7 900,00</u>
	<b>136 565,37</b>

**f) Rémunération et charges sociales**

Rémunération salariales	355 195,01
Charges sociales sur rémunération salariales	<u>177 090,52</u>
	<b>532 285,53</b>

**g) Autres charges**

Droits d'auteur et de reproduction	0
Pertes créances irrécouvrables	2 073,17
Charges diverses de gestion courante	<u>4 626,30</u>
	<b>8 497,56</b>

**6. Produits et charges exceptionnels**

Néant

**VI - AUTRES INFORMATIONS**

**1. Effectif**

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	5	4.25	6	5.25
Employés	3	3	3	3
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7.25</b>	<b>9</b>	<b>8.25</b>

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE				

**2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants**

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

**3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée**

Loyers restant dus :

Photocopieur (1 020 € x 12 T)	<b>12 240,00</b>
-------------------------------	------------------

**4. Autres engagements hors bilan**

Néant

**5. Contributions volontaires en nature**

**a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature**

Mise à disposition de salles et prise en charges :

- Ville de Poitiers, pour la mise à disposition des salles et l'accueil de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2023, à titre gracieux.

## b) Bénévolat / Personnel bénévole

Le conseil d'administration est composé de 46 personnes et le comité jeunes de 25 personnes. La participation bénévole s'élève à 2 674 heures soit 1.47 ETP valorisées à hauteur de 27.82€ de l'heure charges sociales comprises qui correspond à la rémunération du groupe D, coefficient 300 de la CCN Animation. Soit un total de **74 390.68 €**.

<i>Réunions</i>	<i>Date</i>	<i>Personnes</i>	<i>Heures</i>	<i>Total Heures</i>
Conseil d'Administration	28/01/2023	17	2	34
Conseil d'Administration	8/03/2023	21	2	42
Conseil d'Administration	2023-05-10	15	2	30
Conseil d'Administration	16/06/2023	22	2	44
Conseil d'Administration	17/06/2024	22	1	22
Conseil d'Administration	29/10/2023	36	2	72
Conseil d'Administration	12/12/2023	23	2	46
Bureau	28/01/2023	7	2	14
Bureau	10/05/2023	10	2	20
Bureau	14/11/2023	14	2	28
Bureau	12/12/2023	9	2	18
<b>Sous Total</b>		<b>196</b>	<b>21</b>	<b>370</b>
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire	16-17/06/2023	49	3	147
Rencontre des élus et des professionnels jeunesse	16/06/2023	61	3	183
<b>Sous Total</b>		<b>110</b>	<b>6</b>	<b>330</b>
Comité Jeunes	4-5/02/2023	20	16	320
Comité Jeunes	26 et 27/03/2023	15	16	240
Comité Jeunes	3 et 4/06/2023	16	16	256
Comité Jeunes	30 et 1/10/2023	11	16	176
Comité Jeunes : Festiprev Jury Jeunes	11 au 13/04/2023	5	10	50
Comité Jeunes : séminaire jeunesse Conseil de l'Europe Strasbourg	27 au 29/06/2023	2	2	4
Comité Jeunes : Conférence du Parlement des Jeunes en Suisse	13-15/10/2023	2	18	36
Comité Jeunes : Neuj'pro	18/10/2023	3	4	12
Comité Jeunes : Jury Cap'Com	2/11/2023	5	4	20
Comité Jeunes : Remise des prix Cap'Com	6-7/12/2023	2	8	16
Séminaire du Conseil administration	28-29/10/2023	33	12	396
Anacej Bonjour : "Vers des démarches de participation plus inclusives"	9/03/2023	10	3	30
Anacej Bonjour : "Participation et protection de l'enfance"	28/03/2023	10	3	30
Anacej Bonjour : "Erasmus + et participation des jeunes"	12/10/2023	10	3	30
Anacej Bonjour : "Spécial Prix Anacej 2023"	15/11/2023	12	3	36
Anacej Bonjour : "Carte blanche aux experts : participation citoyenne, comment la faire vivre ?"	27/11/2023	10	3	30
Cycle de rencontre ultramarins : groupe de travail Anacej outre-mer	24/02/2023	10	2	20
Cycle de rencontre ultramarins : groupe de travail Anacej outre-mer	28/04/2023	12	2	24
Cycle de rencontre ultramarins : groupe de travail Anacej outre-mer	20/09/2023	8	2	16
Cycle de rencontre ultramarins : groupe de travail Anacej outre-mer	8/12/2023	7	2	14
Cycle de rencontre ultramarins : groupe de travail Anacej outre-mer	15/12/2023	11	2	22
Temps d'échange Anacej des Régions	10/03/2023	10	3	30
Temps d'échange Anacej des Départements	6/04/2023	10	3	30
Rencontre petites et moyennes communes	21/11/2023	12	3	36
Rencontre villes de plus de 100 000 habitants	10/09/2023	10	3	30
Rencontre villes de plus de 100 000 habitants	12/12/2023	10	3	30
Prix Anacej à l'Assemblée Nationale	26/10/2023	5	4	20
Rencontre du groupe les experts	17/04/2023	5	4	20
<b>Sous Total</b>		<b>276</b>	<b>170</b>	<b>1 974</b>
<b>Total général</b>		<b>582</b>	<b>197</b>	<b>2 674</b>